

Actualités en droit social

Vendredi 8 décembre 2023
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

Animé par :

Paul-Henri ANTONMATTEI

Professeur à l'Université
Montpellier I

Organisé par :

Guillaume BOULAN

Responsable de la Commission Droit du
travail, de la sécurité sociale et de la
protection sociale
Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine
Cabinet CRTD et associés

Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h / 17h30

Soit 7 heures de formation

Lieu :

Eurojuris - Wojo

82 avenue du Maine
75014 PARIS

Spécialités / compétences :

Droit du travail
Droit de la protection sociale

Public visé

Avocats, juristes, commissaires de
justice, expert-comptable, notaires,
DRH

Nos formations sont ouvertes à
tous les professionnels du droit en
exercice

Pré-requis

Toutes formations sont ouvertes à
tous les professionnels du droit en
exercice.

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
82 avenue du Maine
75014 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la
certification Qualiopi pour les actions de
formation. Cette formation peut donc
être prise en charge par les organismes
financeurs. Numéro de déclaration
d'activité d'EUROJURIS France :
11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas
agrément de l'Etat.

Validité du programme du 1er juin 2022 au 30
décembre 2023 – Version 1



Programme du séminaire

Objectifs : A l'issue de cette formation le participant pourra prendre en charge des
dossiers en droit du travail. Il connaîtra les dernières actualités législatives et
jurisprudentielles en la matière.

Programme pédagogique de la journée :

- Réforme des retraites
- Réforme sur le partage de la valeur
- Droit et libertés fondamentaux
- Durée du travail
- Contentieux de la rupture du contrat de travail
- Droit syndical
- Comité social et économique

Actualités en droit social

Vendredi 8 décembre 2023
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

Animé par :

Paul-Henri ANTONMATTEI

Professeur à l'Université
Montpellier I

Organisé par :

Guillaume BOULAN

Responsable de la Commission Droit du travail, de la sécurité sociale et de la protection sociale
Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine
Cabinet CRTD et associés

Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h / 17h30

Soit 7 heures de formation

Lieu :

Eurojuris - Wojo

82 avenue du Maine
75014 PARIS

Spécialités / compétences :

Droit du travail
Droit de la protection sociale

Public visé

Avocats, juristes, commissaires de justice, expert-comptable, notaires, DRH

Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice

Pré-requis

Toutes formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice.

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
82 avenue du Maine
75014 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la certification Qualiopi pour les actions de formation. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'activité d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas agrément de l'Etat.

Validité du programme du 1er juin 202 au 30 décembre 2023 – Version 1

Déroulé horaire de la journée :

- 9h-9h15 : Accueil des participants (café d'accueil)
- 9h15-9h30 : Introduction
- 9h30-11h : Réforme des retraites et sur le partage de la valeur
- 11h-11h10 : Pause-café
- 11h10-12h45 : Droits et libertés fondamentaux
- 12h45-13h45 : pause déjeuner (déjeuner inclus)
- 13h45-14h : Echanges avec les participants
- 14h-17h15 : Durée du travail, rupture du contrat, droit syndical, CSE
- 17h15-17h30 : Echanges entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants et de répondre aux questions

Méthode pédagogique utilisée et documents de fin de formation :

Toutes nos formations utilisent des méthodes de formation démonstratives, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants. L'intervenant et / ou le responsable de la commission interrogeront à intervalles réguliers les participants afin de s'assurer du bon déroulement de la formation. A l'issue de la formation un questionnaire sera adressé au participant et une attestation de présence lui sera envoyée.

Référent Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, Référent Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

Vous souhaitez suivre cette formation en visioconférence ?

Nous proposons le suivi en visioconférence pour toutes nos formations. Nous utilisons comme système de visioconférence Zoom, qui permet au stagiaire de suivre la formation en direct, et de poser les questions qu'il souhaite soit en activant son micro, soit via un système de chat intégré à Zoom. Il est demandé à tous les participants suivant une formation en visioconférence de disposer d'une bonne connexion internet ainsi que d'une webcam.

Inscription

- ☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre en présentiel : 348 € TTC, soit 290 € H.T.
- ☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre en visioconférence : 480 € TTC, soit 400 € H.T.
- ☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre : 720 € TTC, soit 600 € H.T.
- ☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre en visioconférence : 960 € TTC, soit 800 € H.T.
- ☐ Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ...) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : Prénom :

Cabinet - Société : Profession :

N° INSEE :

Modalités d'inscription / d'annulation :

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à formation@eurojuris.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Eurojuris France – 82 av du Maine - 75014 Paris. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.eurojuris.fr/formations.htm>.

Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France, ou à effectuer par virement.

Il est possible de s'inscrire en présentiel à une formation jusqu'à la veille de la formation, dans la limite des places disponibles. Pour un suivi en visioconférence l'inscription doit se faire au moins 10 jours avant la formation. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris ou les inscriptions en visioconférence sont acceptées.